

Mairie de Chézery-Forens

27 place de la mairie

01410 CHEZERY-FORENS

Tél : 0450569031, Mail : [chezery@chezery.fr](mailto:chezery@chezery.fr), site : [www.chezery.fr](http://www.chezery.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 22 JUILLET 2024

**Étaient présents** : VUAILLAT Bernard, LECHARTIER Marc-Antoine, MERMILLON Éric, POCHET Eliane, BARRAS Olivier, TOURNIER Frédéric

**Excusés** : M. COTTIER Boris (pouvoir à M. LECHARTIER Marc-Antoine), EVRARD Franck (pouvoir à Mme POCHET Eliane)

**Secrétaire de séance** : Mme POCHET Eliane

1) **Approbation du compte rendu de la réunion du lundi 10 juin 2024.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2) **Revue commissions communales et communautaires.**

- **Bois et Forêt**

- Arrêt des coupes d'affouage par suite d'une panne. Reprise de l'exploitation des coupes le 22 juillet 2024.

- Monsieur Barras fait remarquer que le chemin du plat de la fontaine est bouché par des branchages.

- **CCAS** : En attente de réponses aux devis demandés pour la préparation des colis de Noël des plus de 70 ans.

- **Culture** : Nous avons sollicité l'Agglo du pays de Gex par deux fois afin de proposer des animations à Chézery. Le bus cinéma et le spectacle la roue qui tourne. Malheureusement, deux expériences qui n'ont pas été concluantes.

- **Pays de Gex Agglo** : le rapport d'activité est à disposition des élus en mairie.

- **Travaux** :

- Convention PNR pour réparation des digues. Signature d'une convention pour la réparation de l'éboulement d'une partie de la berge derrière le camping qui sera prise en charge par la commune, et la réparation de l'éboulement côté rivière derrière chez Monsieur Perrin sera prise en charge par le PNR.

- **SIVOS** Il y aura 44 élèves pour la rentrée 2024/2025. 13 seront scolarisés à l'école de Lélex et 31 à l'école de Chézery-Forens.

o Le relais des moines n'assurera plus les repas de la cantine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Une solution de remplacement est en recherche avec des sociétés de livraison de repas et les restaurants de Lélex.

o Monsieur MERMILLON demande si le portage des repas à domicile des personnes âgées sera maintenu. La réponse est oui, également par la solution de remplacement en recherche.

Pour donner suite à la demande de Lélex, un service de garderie sera mis en place à Lélex dans un premier temps jusqu'à fin décembre avec les horaires suivants : 7 h – 8 h / 15 h 30 – 18 h 30. Un point sera fait à la Toussaint concernant le nombre de parents utilisant le service de garderie.

### 3) Délibérations :

- Avenant à la convention @ctes : Signature d'une convention pour la télétransmission des commandes publiques : Acceptation à l'unanimité des présents.
- Modification des statuts du SIEA : Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification des statuts du SIEA afin de permettre la réalisation de prestations de services au bénéfice des communes membres, de collectivités territoriales, d'établissements publics de coopération intercommunale, de syndicats mixtes et plus généralement de toute personne morale extérieure susceptible de pouvoir bénéficier de l'expertise du SIEA. Acceptée à l'unanimité
- Validation du schéma directeur des IRVE (installation de recharge de véhicule électrique) Accepté à l'unanimité
- Recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie concernant les IRVE : Accepté à l'unanimité
- Convention de co-maitrise d'ouvrage entre le PNR et la Commune concernant les travaux de réfection des berges de la Valserine : Acceptée à l'unanimité

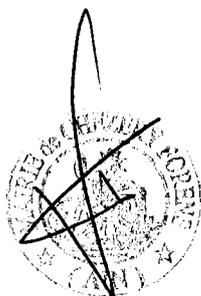
### 4) Questions diverses :

- Travaux petit Forens.
- Des travaux sur divers bâtiments de particuliers vont être faits avec modification électrique, pose de panneau TRI, pose borne CIBE et terrassement LR. La société SBTP qui travaillera pour le compte d'ENEDIS devra s'engager à remettre les trottoirs en état.
- Epicerie Bar : ouverture du Bar le Samedi 26 juillet et de l'épicerie début de semaine prochaine.
- Un procès-verbal de délimitation et de bornage est en cours à Rosset entre la propriété de Monsieur Blanc et la commune.
- Une discussion est cours entre M. LEGER Alexandre & RAYMOND Elodie et la commune concernant un échange de terrain à la Fontaine Bénite.
- Valserine Energie Bois : L'association demande que la commune lui cède du terrain à la Rivière pour la construction d'un entrepôt « déchiqueté » afin de mutualiser la production de plaquettes bois. Cet entrepôt de 200 m<sup>2</sup> sera construit sur pilotis. Accord de principe pour étude de projet en attente du projet final. Acceptation à l'unanimité des présents.  
Demande de subvention de 200€ de l'association Valserine Energie Bois. Il est rappelé qu'une association demandant une subvention doit entre autres, remettre un bilan comptable et participer, par une animation, à l'activité de la commune.  
Pour 1. Contre 5. Abstention 3. La demande est rejetée.

Le prochain conseil est programmé le 2 septembre 2024 à 18h30

Séance levée à 19h45

Le maire,  
Bernard VUAILLAT



La secrétaire de séance  
Eliane POCHET